



OFFRE D'EMPLOI

Responsable du Service de la restauration scolaire

Suite au départ en retraite de l'agent en place, la Commune de Bouloire recherche un cuisinier ou une cuisinière en restauration collective ayant en charge le Service de Restauration scolaire communal, à compter du 1^{er} mars 2023 pour un temps de travail de 35h par semaine.

Production d'environ 195 repas par jour pendant le temps scolaire et de 30 à 50 repas pour l'ALSH du mercredi et des vacances scolaires.

Missions

Production de repas – entrées, plats, desserts - pour les enfants et les adultes.

Elaboration de menus équilibrés et maîtrise du coût de revient alimentaire.

Contact avec les fournisseurs : commandes des denrées alimentaires, demande de devis matériels de cuisine ...

Réception et contrôle des marchandises.

Nettoyage et entretien des locaux et du matériel.

Vérification du bon fonctionnement du matériel.

Travail en équipe : Assistance d'une aide-cuisinière et d'un agent d'entretien. Service des repas avec une équipe de 7 agents.

Profil recherché

Etre titulaire au minimum du CAP cuisine

Disposer d'une expérience en cuisine collective.

Connaître et respecter strictement les règles d'hygiène et de sécurité au travail.

Etre autonome et avoir de la rigueur (effort quotidien de respect des procédures de production, d'hygiène et démarche HACCP).

Savoir organiser son temps pour un repas prêt à servir à l'arrivée des enfants.

Disposer d'un bon relationnel (élus, services communaux, partenaires extérieurs, fournisseurs...).

Capacité à piloter une équipe.

Avoir le sens de l'autorité et la capacité à gérer des situations en lien avec les agents et les enfants. Faire preuve de diplomatie.

Conditions d'exercice

Temps de travail : Complet

35h hebdomadaire sur 4 jours pendant le temps scolaire + 2h un mercredi après-midi sur deux

35h hebdomadaire sur 5 jours pendant les vacances scolaires

Port de vêtements de travail et équipements de sécurité.

Aptitudes physiques : station debout permanente, port de charge lourde, manipulations nombreuses.

Avantages collectifs au travail

- RIFSEEP

- Avantage en nature : repas

- Compte épargne-temps

- Adhésion au CNAS

- Participation prévoyance

Recrutement

Par voie directe, liste d'aptitude, mutation, détachement, ou par voie contractuelle.

Si vous êtes intéressé(e), merci de déposer à la Mairie (à l'accueil ou par mail : ville.bouloire@wanadoo.fr) une lettre de motivation et un CV pour le 1^{er} décembre 2022 dernier délai.